



CRH & écoles

**“Une relation.gagnante
pour un enjeu
commun”**

CONTENU

- 3 LE DOSSIER: CRH & ÉCOLES
- 6 OUTILS PÉDAGOGIQUES
- 7 LE WEB UTILE
- 8-9 RENCONTRE DES CRH
- 10 LE QUESTIONNAIRE
- 11 DU CÔTÉ PARLEMENTAIRE
- 12-13 L'ÉCHO DES RÉUNIONS
- 14-15 AGENDA

CRH&co est édité par la
Coordination-CRH ASBL
Avenue Gevaert, 22 - 2,
1332 Genval.
Tél.: 02/354.26.24
coordination@coordination-crh.be
www.coordination-crh.be

Editeur responsable:

Christian Boils
Avenue Gevaert, 22 - 2,
1332 Genval.

Comité de rédaction:

Mathias Pollet
Émeline Cornet
Ana Etxaburu

Mise en page et graphisme:

Alain Muyschondt

Crédits photos:

Pixabay.com/Creative Commons CC0

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la Coordination-CRH gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du magazine. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la Coordination-CRH et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Coordination-CRH. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Coordination-CRH.

L'ÉDITO



**“Travailler
ensemble
est la réussite”**

Branle-bas de combat, c'est la rentrée scolaire ! Tout comme au 1er janvier, l'heure des bonnes résolutions a sonné. Vous désirez partir en classe verte ou vous avez l'habitude d'accueillir des groupes scolaires, la Coordination-CRH vous invite dès cette année dans une nouvelle aventure pleine de découvertes, de rencontres et d'enrichissements mutuels.

Au lieu de travailler chacun de votre côté, peut-être serait-il intéressant et profitable pour tous que nous réfléchissions aux bienfaits apportés par les partenariats entre l'éducation formelle et non-formelle, entre les écoles et les CRH.

Voilà pourquoi nous vous proposons dans ce dossier des outils et des pistes de réflexions sur les pratiques positives et constructives qui peuvent être créées entre professeurs et animateurs dans l'organisation des activités extrascolaires.

Même si les méthodes éducatives sont propres à chacun des secteurs, leur complémentarité est pourtant d'une grande richesse pour le développement global des enfants et des jeunes.

Ne perdons pas de vue que notre finalité principale reste commune : former des Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires (voir notre CRH&Co précédent) prêts à construire et améliorer le monde de demain ! Henry Ford nous a confié cette riche réflexion : *“Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite”*.

Ana Etxaburu

Coordinatrice de la Coordination-CRH asbl

LE DOSSIER

CRH et ÉCOLES: "une relation gagnante pour un enjeu commun"

Force est de constater que de nombreuses écoles et organisations de jeunesse travaillent dans leur coin avec leurs méthodes propres. Trop peu fréquents sont les cas où les deux secteurs travaillent en synergie et partagent leur pédagogie et leurs expériences. Hors, c'est la clé de la réussite pour les élèves et c'est tout ce que nous leur souhaitons. Un bon cocktail d'éducation formelle et non-formelle est toujours gagnant. Des classes vertes, dans des CRH par exemple, seraient une bonne occasion pour créer ou animer ces activités en parfaite collaboration, pour profiter pleinement de ce que chacun des deux secteurs peuvent apporter.

UN PETIT PEU DE THÉORIE¹

Où se situent les différences entre l'éducation formelle, l'éducation non-formelle et l'éducation informelle ? Ces trois expressions désignent

des modalités particulières de l'éducation qui, pourtant, répondent toutes à un même objectif : permettre d'acquérir et d'approfondir des connaissances et des savoir faire.



L'éducation formelle, c'est l'éducation comme beaucoup la définiraient de manière spontanée. Il s'agit simplement de la formation qui nous est proposée dans un cadre officiel et reconnu. L'éducation formelle est prise en charge par le système scolaire et l'ensemble des composantes qui le constituent depuis la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur.

Cependant, il nous arrive souvent d'apprendre des choses sans même nous en rendre compte ! Lorsque nous refaisons le monde autour d'un café avec des amis par exemple, nous apprenons à exposer et défendre notre point de vue sur un sujet, à recevoir de nouvelles données de la part des autres, les analyser et éventuellement les intégrer au débat et à notre propre discours. Autant d'opportunités d'apprendre de soi, sur soi et par les autres ! Il s'agit là de **l'éducation informelle**.

Entre l'éducation formelle et informelle, se situe **l'éducation non-formelle**. Elle

est transmise dans un temps bien défini sans pour autant donner lieu à des évaluations et à la délivrance de diplômes ou certificats. Autonomie, esprit d'initiative, démocratie, échange, tels sont les maîtres mots de l'éducation non-formelle. Elle se fonde sur l'échange et la libre initiative. Elle est un apprentissage de soi et des autres et peut être suivie tout au long de sa vie.

Comme telle, l'éducation non-formelle est appelée à être complémentaire de l'éducation formelle, car elle habitue à un apprentissage par l'action, centré sur l'idée d'acquisition de compétences. *Elle contribue utilement à la formation de chacun des citoyens, car elle propose une « autre façon d'apprendre, liée à des objectifs d'intégration et de participation active des apprenants dans la société à tous les égards².*

VERS PLUS DE PARTENARIATS ÉCOLES ET CRH

Il est donc très vite apparu que la grande majorité



→ LE DOSSIER (SUITE)

des partenariats entre professeurs (représentants de l'éducation formelle) et animateurs (représentants de l'éducation non-formelle) apportent un enrichissement mutuel, au bénéfice des enfants, des jeunes et de chacun des deux secteurs. Cela permet aux écoles et aux associations de s'inscrire dans une logique d'éducation globale cohérente, en parfaite adéquation avec les objectifs communs et les missions partagées qui leur sont assignés : former des Citoyens, Responsables, Actifs, Critiques au sein de la Société (Décret définissant les missions de l'école du 24 juillet 1997 et Décrets Jeunesse).

Pour l'enfant, le jeune, c'est lui offrir la possibilité de bénéficier d'approches et de ressources pédagogiques plurielles. En effet, les équipes éducatives des écoles et des associations développent chacune des expertises qui leur sont propres et qui participent à l'éducation au sens large.

C'est lui permettre d'évoluer dans un cadre scolaire dynamique et ouvert sur son environnement où les échanges entre les différents intervenants sont favorisés.

C'est lui permettre de bénéficier d'un accueil extrascolaire de qualité dont les fondements sont les synergies développées entre les différents acteurs éducatifs qui l'entourent.

C'est soutenir et valoriser son engagement bénévole et créer ainsi un terreau propice aux valeurs CRACS dans l'école, le quartier...

Créer des ponts entre les mondes de l'éducation formelle et non formelle permet de donner de la cohérence entre les différentes actions éducatives portées de part et d'autre. Cela participe à l'amélioration du vivre ensemble dans les classes, les écoles, les quartiers, et la société de manière générale³.

QUELQUES PISTES

Il est presque impossible de dresser une liste exhaustive sur les manières de parfaire les partenariats entre les écoles et les CRH. Mais qui n'essaye rien n'a rien. Il faut bien poser une première brique pour construire un building. En voici donc quelques unes. Plus une réflexion et une animation est soutenue de façon

permanente dans l'école, plus il y a de chances pour que ce qui est défendu s'imprime chez les jeunes et dans l'école. Les meilleurs exemples de partenariats réussis sont ceux d'Entraide et fraternité, Oxfam, Coren. Le projet part de l'école,



d'un noyau d'enseignants, du projet pédagogique, d'un enseignant et de sa discipline...

Pour faire au mieux, au départ d'une collaboration, l'association doit se montrer très à l'écoute de l'intention éducative de l'école, de son projet d'établissement, ou du projet d'une discipline. Le projet doit être défini par l'école, dimensionné à l'école.

Idéalement, il faudrait que cela s'inscrive dans une démarche, dans une séquence construite par un ou plusieurs enseignants, si possible en interdisciplinarité. Un « avant » et un « après » l'animation est donc nécessaire. L'association apporte une expertise soit ponctuelle, soit structurelle (c'est le mieux mais pas toujours possible). Elle présente un outillage crédible, une démarche, un accompagnement, une méthodologie de travail à adapter à l'école. Cette démarche peut être continue (avec relation de va et vient avec l'association au sein de

l'école) ou à distance (contact régulier ou ponctuel entre association et école/enseignant pour réfléchir au suivi). En aucun cas l'offre extérieure ne peut démobiliser l'enseignant ou l'école. L'association et l'école sont partenaires

et réfléchissent le projet ensemble en balisant clairement les rôles respectifs. L'enseignant doit être acteur et non consommateur de l'animation et faire le lien avec le projet d'établissement. Il faut absolument éviter les dérives que l'on constate parfois aujourd'hui où certaines écoles font leur marché d'animation. Cette année, on fera de ceci, l'année prochaine de cela. La démarche pédagogique cohérente et dans la durée doit être la priorité.

Il faudrait s'assurer du « quel va être le suivi ? ». Il est donc nécessaire de garantir des « piqûres » de rappel de ce qui a été engrangé lors d'une animation, piqûres faites par l'école, l'enseignant et/ou l'association.

Ne pas oublier d'être clair sur les questions financières et organisationnelles. Que met l'école ? Comment s'implique-t-elle ? Tant l'école que l'association doivent être respectueuses de l'autre, de ses horaires, de ses projets, de sa structure...

Il est indispensable donc de garantir une bonne négociation préalable à l'animation sur 5 points:

- l'objet du partenariat: bien cerner l'activité, ce que l'on va faire ensemble.



- les objectifs du partenariat: le pourquoi pédagogique.
- les outils utilisés.
- le déroulement et le rôle de chacun (animateur/prof/école) dans le déroulement
- le produit final: ce sur quoi on évaluera.

Quelques éléments à éviter:

- Le matériel génial, la valise d'animation superbe qui mobilise toute l'année en classe. Il est impensable d'introduire de tels outils dans le développement pédagogique global que doit réaliser un enseignant en année scolaire;
- Les projets trop complexes qui sortent trop du cadre des matières, des capacités de l'école;
- Tout ce qui n'est pas reproductible, au moins en partie, par l'enseignant dans d'autres circonstances. Il doit pouvoir faire des liens avec ce qui a été vécu lors de l'animation. Si tout ce qui a été fait est « hors sol » par rapport à son cadre scolaire, comment poursuivre la démarche entamée avec les élèves.

LE MOT DE LA FIN

L'éducation non formelle a évidemment une place centrale dans le domaine de l'éducation, au même titre que l'éducation formelle. « Sa tâche n'est



pas de combler les lacunes laissées par le système d'éducation formelle. Il est complémentaire et contribue – avec d'autres formes d'apprentissage – au développement des compétences sociales d'une personnalité⁴. Il est nécessaire de « franchir les frontières » entre les deux secteurs, de promouvoir la communication et la coopération pour une meilleure synchronisation des activités éducatives et de créer des environnements d'apprentissage qui offrent aux apprenants un ensemble cohérent d'opportunités.

Des informations pratiques et outils d'animations sur cette thématique sont proposés dans la section « Outils pédagogiques » et « Web utiles » de cette revue. »



NOTES:

1 - <http://www.animafac.net/blog/l-education-non-formelle-ou-comment-apprendre-tout-au-long-de-la-vie/>

2 - Étude sur les liens entre l'éducation formelle et non-formelle, Direction de la Jeunesse et du Sport, Strasbourg, mars 2003, Du Bois-Rey-
mond, M.

3 - http://ns347946.ip-37-187-174.eu/refeos/wp-content/uploads/2015/04/2014.05.02.Jeu-nesses-Ecole.une_.relation.gagnante.pour_.un_.enjeu_.commun.pdf

4 - Extrait de « L'évolution du rôle de l'éducation non formelle dans les systèmes éducatifs. Le point de vue des CEMÉA, mouvement d'Éducation Nouvelle français » de Jean-François Magnin



LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

→ **Constructifs avec le CECP**

Des représentants du secteur Jeunesse et de l'Enseignement ont mené une réflexion afin de mettre en oeuvre un plan d'action global facilitant les collaborations entre le Monde de l'Éducation formelle et le Monde de l'Éducation non formelle. Le CECP, très attaché à la coordination des politiques scolaires et des politiques extrascolaires, a participé activement aux travaux menés par ce groupe. Au terme de cette première année de réflexion, ce groupe de travail a produit différents outils facilitant l'élaboration de partenariats constructifs.

<http://www.cecp.be/secteur-de-la-jeunesse-et-secteur-de-l-enseignement-une-relation-gagnante-pour-un-enjeu-commun/>



→ **“Connaissez-vous le secteur jeunesse?”**

Ce document balise le secteur en un coup d'œil: quelques chiffres, ses grandes finalités, ses multiples facettes, ce que peut apporter une association de jeunesse, etc. Il vous aidera aussi à trouver d'autres renseignements plus précis en proposant de nombreux liens. Ce document sera donc très utile pour toute personne désireuse d'en apprendre un peu plus et rapidement sur le secteur de la jeunesse. Bonne lecture.

http://ns347946.ip-37-187-174.eu/refeos/wp-content/uploads/2015/04/2014.05.02.Connaissez-vous.le_.Secteur.jeunesse.pdf



→ **“La mutation de l'école secondaire”**

La mutation de l'école secondaire est un livre. Jour après jour, l'école assure sa mission: à la fois transmettre un savoir et émanciper de jeunes sujets. Pourtant, la machine s'essouffle et les acteurs de l'école sont à la peine. L'enseignement secondaire est en crise. Le livre propose des matériaux et un plan d'action pour promouvoir la mutation. Les questions et les propositions qui émaillent l'ouvrage invitent le lecteur au débat. Le livre se termine par des pistes stratégiques pour mettre en route le changement.

http://www.reseau-idee.be/outils-pedagogiques/fiche.php?media_id=3798



→ **Le catalogue d'Empreinte ASBL**

Empreintes asbl inscrit son action dans l'éducation relative à l'environnement et propose aux enfants, adolescents, jeunes adultes, publics précarisés et à tous ceux qui travaillent avec eux des animations, des formations, des outils pédagogiques. Concrètement, Empreintes ASBL vous propose: des animations dans les écoles (Bruit, Énergie, Mobilité, nature en ville), des animations extrascolaires (stages, camp et une plaine verte), des formations pour adultes au contact des jeunes, des créations d'outils pédagogiques (jeu, ...), etc.

<http://www.empreintesasbl.be/activites/catalogue/>



LE WEB UTILE

“ Détachement pédagogique ”



Derrière le détachement pédagogique, il y a avant tout des personnes. Des enseignants mis à la disposition des organisations de jeunesse pour un certain laps de temps. Mais au fond, ne s'agit-il pas plutôt d'enseignants « attachés » ? Attachés à rendre la société plus juste en accompagnant les jeunes à devenir les citoyens de demain...

www.relie-f.be/IMG/pdf/nouvelles_vagues_30_dossier_le_detachement_pedagogique_une_plus_value.pdf

Plateforme “ Organisations de Jeunesse ”



Les 5 fédérations d'organisations de jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Le CJC, la COJ, Jeunes & Libres, Pro Jeunes et Relie-F) vous invitent à découvrir leur projet collectif: la plate-forme « Organisations de Jeunesse ». Ce site web veut être un espace d'information et de promotion du secteur des organisations de jeunesse.

www.organisationsdejeunesse.be

“ Ligue de l'Enseignement ”



La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente a pour objet la défense et la promotion de l'enseignement public et de l'éducation laïque. Elle a également pour but le développement des œuvres laïques d'éducation permanente créées en vue d'apporter aux jeunes et aux adultes le complément de formation, d'information nécessaire à leur participation à l'élaboration de la société.

<http://ligue-enseignement.be/>

“ Potentiel infini ”



Potentiel Infini est avant tout un site sur le coaching de vie. Néanmoins, vous pourrez trouver de nombreuses informations utiles sur la réussite et le coaching scolaire, les différentes formes d'intelligence, des articles réfléchis et critiques sur les failles du système scolaire, etc.

<http://www.potentiel-infini.be/>

RENCONTRE DES CRH

Domaine de Mozet

Entretiens croisés avec Éric Ancion (Directeur du CRH Domaine de Mozet) et Sophie Delahaie (détachée pédagogique).



Quelles sont les principales thématiques abordées dans vos animations ?

La nature, le Moyen-Âge réservé aux plus de 8 ans, la préhistoire pour les 6-10 ans. Les thématiques s'adaptent évidemment au programme scolaire.

Quand les enseignants réservent un séjour ils doivent avoir un programme avec des objectifs bien définis. Nous allons donc leur expliquer ce que l'on va travailler afin qu'ils puissent remplir leur dossier le plus précisément possible.

Prenons l'exemple de l'activité « cabane ». Ce n'est pas simplement



Qu'est-ce qui définit selon vous une bonne relation entre les écoles et les CRH ?

La confiance, la connaissance des compétences de chacun et de ce que l'on est en droit d'attendre l'un de l'autre. L'école doit savoir où elle met les pieds et de quelle manière nous travaillons. Nous insistons vraiment pour que les enseignants viennent sur place avant. Le niveau de préparation du professeur déterminera la qualité globale du séjour, c'est une évidence. C'est en général ceux qui ne sont pas venus visiter qui critiquent le plus les infrastructures.

Un autre aspect pour un bon partenariat, c'est le degré d'implication de l'enseignant dans la vie du groupe au Domaine, notamment au niveau du respect de certaines règles de savoir-vivre. Car il y a souvent plusieurs groupes différents et il ne faut pas qu'il y ait de conflits entre eux.

De plus, il y a l'implication de l'enseignant dans l'animation. S'il ne participe pas, une barrière se crée aussi avec les animateurs et en général ces écoles ne reviennent pas. La pire des situations, c'est quand la sortie a été imposée par la direction. Dans ce cas, les professeurs et élèves ne sont pas toujours motivés et cela se ressent très fort.

Quels types d'animation proposez-vous ?

Nous en avons deux types. Des animations nature pour des groupes qui séjournent au Domaine ou qui viennent en externat une journée. Et nous avons les projets EPT, Environnement Pour Tous, qui concernent plutôt un public en décrochage scolaire, pour des personnes porteuses d'un handicap moteur ou mental ou encore pour des centres de réfugiés.

construire une cabane. C'est travailler en groupe, travailler la sécurité, etc. On va donc développer les principales compétences abordées. Il y a dans la pédagogie de l'activité plusieurs étapes bien précises : les représentations, la rencontre et l'observation du sujet, la phase de questionnement et un moment de structuration faisant ressortir le contenu. Toutes nos animations sont construites sur ce fil conducteur-là. La rencontre sur le terrain est évidemment essentielle et c'est elle qui nous démarque principalement du cadre scolaire.

Il arrive malgré tout que des professeurs nous disent que c'est trop concret et qu'il n'y a pas assez de théorie. Dorénavant, on anticipe en prévenant bien qu'il n'y a pas beaucoup de contenu théorique et on insiste pour qu'ils viennent nous rencontrer à l'avance et pour leur expliquer les objectifs de l'animation. S'ils souhaitent plus de matière, c'est à eux de le travailler par la suite. Et ils peuvent le faire dans un de nos locaux.

Est-ce que l'âge ou l'origine du public peut avoir une influence sur la réussite de l'animation ?

Il faut bien avoir conscience que même certains jeunes de 16 ou 17 ans n'ont jamais vu de têtard ou autre petite bestiole. Il sont donc tout aussi émerveillés que des plus jeunes. Une bonne partie de notre public vient de la région bruxelloise et donc ils ont rarement l'occasion de voir une marre ou de croiser une vache. On a eu un groupe de jeunes filles de 5^e puériculture de Molenbeek qui sont venues juste après les attentats de Paris. En arrivant, elles ont tout

de suite senti une certaine sérénité. De même, elles ont aussi été très étonnées et contentes de voir que l'on pouvait faire une soupe avec des orties.

En général, qu'attendent les enseignants de la part des animateurs et inversement ?

Certains enseignants sont plus en demande de contenus, d'autres préféreront de « l'occupationnel » ou de la détente. Il y a des groupes qui sont très impliqués dans l'animation, d'autres qui laissent faire entièrement l'animateur. Cela dépend souvent de la politique de l'école... De notre part, on essaye de présenter les choses de la manière



qui suit: si vous avez choisi ces animations-là, voilà ce que ça va sous-entendre. Si quelqu'un veut faire une cabane dans les bois ou une cuisine sur feu de bois et puis se trouve dans l'attente de contenu scientifique, alors l'animation ne convient pas. Il faut plutôt choisir une animation prévue avec plus de théorie.

Que devraient faire les enseignants avant le séjour ?

Premièrement et idéalement, ils devraient venir visiter le Domaine pour voir un peu les infrastructures et voir l'organisation dans laquelle ils devront s'intégrer. Et puis nous essayerons de définir avec eux le programme d'animation en fonction de ce qu'ils attendent du séjour. Si c'est un séjour plus ludique, on va choisir des activités qui ne seront pas forcément exploitées en classe par la suite. Si l'enseignant souhaite plus de contenu scientifique sur une « petite bestiole », il pourra choisir l'animation « abeille » ou la « vie à la marre » car il est possible d'observer sur place et il y a sans doute un matériel plus adéquat qu'à l'école. C'est donc avant tout un choix de l'équipe professorale et c'est à nous de nous adapter à leur demande. Ou pas... Les écoles réservent chez nous, nous pouvons adapter l'animation en fonction de l'âge ou du projet pédagogique, mais nous n'en créons pas pour les écoles. Cela prendrait beaucoup trop de temps.

La réservation pour une école se passe comment concrètement ?

D'abord nous vérifions la disponibilité, tant sur le plan des animations (nombre d'animateurs présents sur place) que sur celui des

logements. Le public secondaire ne prend pas forcément le package « animation ». Il y a des écoles qui prennent juste le logement, le repas et les salles et qui assurent leurs animations car les professeurs ont des objectifs bien précis: les retraites par exemple. Par contre, s'ils viennent pour travailler sur un projet plus scientifique, plus ludique ou sur la cohésion de groupe, alors nous pouvons le faire (ou pas...). Il faut savoir que les animations ont un coût et que normalement les écoles sont censées annoncer les frais scolaires lors de l'inscription pour qu'il n'y ait pas trop de surprises. Ils doivent donc anticiper beaucoup plus tout ce genre d'activités.



Votre carte blanche !

Sachez que les séjours chez nous ou dans le même type de structure ne sont jamais du temps perdu ! De plus et on insiste, c'est l'occasion de créer du lien entre l'enseignant et les élèves et d'accentuer la motivation chez les jeunes. En quittant la classe, le professeur a toutes les cartes en main pour expliquer des choses, pour être à l'écoute et inversement. C'est un partage. Il est évident que l'élève étudiera pour le prof et non pour l'école ou pour le bulletin. Le relationnel est essentiel et il peut se créer dans des centres de rencontre et d'hébergement. Il n'apparaît pas dans le décret, mais c'est clairement une de nos missions.

CONTACT

Éric Ancion
Directeur du Domaine de Mozet

081 588 404
domainedemozet@mozet.be
<http://www.mozet.be>

Domaine de Mozet – Rue du Tronquoy, 2 – 5340 Mozet



LE QUESTIONNAIRE

1. La qualité que je préfère chez un animateur ?

La créativité est très importante pour de nouvelles idées.

2. La qualité que je préfère chez un enseignant ?

La souplesse en fonction des différents paramètres qui ponctuent une journée. Ne pas rester figé sur un programme.

3. La plus belle qualité d'un CRH ?

Toujours rester en mouvement. Ne pas se reposer sur ses acquis et ses principes. Toujours aller de l'avant.

4. Mon rêve de bonheur pour mon CRH ?

Avoir plus de soleil (rires). Continuer à rester ouvert à tous et à faire rêver les jeunes. Et si possible, un peu plus de budget ne serait pas de refus.

5. La réforme que j'estime le plus ?

Ce serait une réforme à venir qui mettrait bien plus en avant l'éducation et qui y consacrerait plus de budget. Par exemple, une allocation universelle pour permettre à un parent d'éduquer les enfants à domicile.

6. Ma devise ?

A qui ose ouvrir sa valise, tous les rêves sont permis. C'est de moi.

7. Homme ou femme pour illustrer un nouveau billet de banque ?

Mon épouse. Parce qu'elle est remplie de qualités. Ça donnerait moins d'importance à la monnaie et à la valeur de l'argent.

8. L'arbre dans lequel vous aimeriez être réincarné ?

Le catalpa, l'arbre aux haricots, c'est un arbre magnifique. Il est majestueux. Il reste à notre hauteur. Il est rassurant, dense et accueille les oiseaux. Juste splendide.

9. Le personnage historique que tu estimes le plus ?

L'abbé Pierre. Il a mis sa vie au service des autres et est allé au bout de ses convictions.



Thierry Vandeplass,
responsable du centre
COALA Loryhan.



DU CÔTÉ PARLEMENTAIRE

Où en est l'ErE DD dans le milieu scolaire ?

En 2011, la Communauté française, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale, conscientes de leurs objectifs similaires, ont décidé d'exercer en commun leurs compétences en vue de promouvoir et de développer l'éducation relative à l'environnement et à la nature tout en la situant dans la perspective du développement durable et de l'éducation à la citoyenneté.

Cet accord de coopération, conclu pour une durée de six ans, tacitement renouvelable, comptait notamment trois objectifs concernant les partenariats du secteur associatif (dont les CRH font partie) avec les écoles :

- Développer une meilleure intégration de l'éducation relative à l'environnement, à la nature et au développement durable dans le cursus scolaire afin d'offrir aux élèves et étudiants une éducation citoyenne responsable;
- Offrir une assistance structurée aux établissements scolaires et institutions d'enseignement supérieur qui inscrivent le développement durable dans leur projet d'établissement;
- Assurer l'échange réciproque des connaissances et des expériences entre les acteurs de l'éducation relative à l'environnement, à la nature et au développement durable dans un but d'amélioration des pratiques pédagogiques;

L'action de favoriser l'ErE DD dans le milieu scolaire ne s'est pas limitée au fondamental ou secondaire et s'est aussi tournée vers la formation initiale des enseignants. Le 6 janvier 2016, Réseau IDée a organisé un moment d'échange et de réflexion entre les enseignants et directions de hautes écoles pédagogiques et les animateurs/formateurs des associations d'ErE DD afin de créer un lieu d'échange d'expériences et de pratiques en ErE DD dans la formation initiale.



Plus précisément, un atelier « séjour de futurs enseignants dans un environnement et transfert de cette approche à d'autres milieux » a été organisé. La question du transfert de ces séjours a beaucoup été abordée et voici quelques pistes de solutions et de réflexions qui ont été soulevées :

- Proposer des activités simples qui sont vécues positivement par les étudiants et qui seront dès lors transférables.
- Les séjours en internat favorisent l'immersion des étudiants dans un milieu, ils s'approprient dès lors mieux les choses.
- Proposer un suivi après le séjour par un formateur ou une personne ressource de l'organisme qui viendrait dans la Haute École pour suivre l'utilisation, l'exploitation des activités vécues durant le séjour dans le cursus des étudiants, voire dans leur carrière professionnelle.
- Faire organiser par les élèves dans le cadre de leurs AFP (Ateliers de Formation Professionnelle) des sorties sur le terrain pour lesquelles ils doivent développer des activités et les justifier pédagogiquement.

La machine est en route. L'ErE DD dans le milieu scolaire est globalement en bonne voie de développement. Affaire à suivre...

POUR PLUS D'INFORMATIONS

et si vous aussi vous voulez impliquer vos jeunes, nous vous invitons à consulter les sites web :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=26927>

http://assises-ere.be/presentation_assises/

L'ÉCHO DES RÉUNIONS



Formations, visites et partenariats :

le programme de l'été de la Coordination-CRH

Dans le cadre de notre mission de coordination et de mise en réseau, nous organisons régulièrement des réunions avec les membres.

1. LA FORMATION « ACCESSIBILITÉ POUR TOUS »

Le jeudi 30 juin, une journée de réflexion sur "l'accessibilité pour tous" a été organisée par la Coordination-CRH Asbl et Les Gîtes d'Etape du CBTJ. L'objectif était d'informer et de sensibiliser les participants à la problématique de l'accessibilité des personnes porteuses de handicap dans les différents lieux d'accueil. Philippe Harmegnies de l'Asbl Passe Muraille a pu y apporter son expertise à travers des mises en situations, des remarques et des apports plus théoriques ou même législatifs. La journée fut un tel succès que les participants ont manifesté leur souhait

de creuser davantage la formation. Les organisateurs sont donc actuellement en train de travailler pour donner suite à la demande. Un outil devrait également être édité avant la fin de l'anne. L'accessibilité, nous sommes tous concernés !

2. LA COORDO EN VISITE CHEZ SES MEMBRES

En raison du renouvellement de l'équipe, nous avons entamé une visite de nos membres afin de visiter les lieux, et d'y rencontrer le différents travailleurs engagés et surtout collecter des informations sur les ressources humaines, financières et logistiques de chaque membre. En plus de la visite, notre équipe en a profité pour réaliser son micro-trottoir auprès des jeunes fréquentant le centre de rencontre et d'hébergement. Nous les interrogeons, face caméra, pour connaître leur implication au sein du centre et pour mesurer et évaluer le degré de connaissance qu'ils ont sur le lieu qui les accueille. Cette vidéo sera notamment diffusée dans notre stand lors du Salon de l'Éducation, mais aussi sur notre page Facebook et chaîne Youtube. Voici les dates de nos visites :



- Mercredi 13 juillet 2016, COALA et Villa Saint Servais
- Mercredi 17 août, Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural
- Lundi 22 août 2016, CRH La Ferme des Castors
- Mardi 23 août 2016, CRH La Ferme Arc-en-ciel
- Vendredi 26 août 2016, CRH Don Bosco

3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À LA MARMITE

Le dimanche 26 juin s'est tenue l'assemblée générale des centres Arc-En-Ciel au CRH La Marmite à Tournai. C'était notamment l'occasion de présenter le rapport d'activité et les nouveaux membres de l'assemblée. Bienvenue à eux. La Coordination-CRH a été invitée et a participé à son barbecue d'été ce qui lui a permis de rencontrer les nouveaux arrivants.

4. LE COMITÉ DE RÉDACTION RELIE-F

Un comité de rédaction s'est rassemblé une première fois dans les locaux de Relie-F à Bruxelles le jeudi

28 juillet pour déterminer le sujet et l'organisation éditoriale du prochain dossier du Nouvelles Vagues, le magazine de Relie-F. Étaient présents: Présents: Écolo-j, Arc-en- Ciel, la Coordination-CRH, le SVI, Quinoa, le CEF, et Relie-F bien évidemment. La réunion a commencé par la présentation de la revue et s'est enchaînée directement d'un brainstorming pour proposer des thématiques pertinentes et en retenir quelques unes qui seront développées dans le courant de l'année. En outre, un échange de réflexions sur le sujet choisi pour le prochain numéro était indispensable afin de cibler davantage les points essentiels à développer et voir comment les aborder. Finalement, la thématique sélectionnée sera le « climat anxiogène dû aux attentats ». Comment les jeunes se sentent-ils ou réagissent- ils par rapport à ces événements? Comment les OJ abordent-elles le sujet avec les jeunes? Quelles relations avec l'éducation aux médias? Comment aborder le sujet? Initiatives positives, question du vivre-ensemble.

L'AGENDA



Agenda de la Coordination-CRH :

Visite à la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural	17 août
Visite au CRH La Ferme des Castors	22 août
Visite au CRH La Ferme Arc-En-Ciel	23 août
Visite au CRH Centre Don Bosco	26 août
Réunion de la Coordination-CRH avec ses membres	15 septembre
Réunion CCOJ	26 septembre
Formation « appréhender la complexité du Secteur J »	28 et 29 septembre
Conseil d'administration de la Coordination-CRH	30 septembre
Réunion CCOJ	27 octobre

Agenda des Centres :

La Prairie : La Fête du Potiron www.prairie.be	11 septembre
--	---------------------

Calendrier relatif aux Plans quadriennaux des CRH :

Dossier envoyé au Service général de l'Inspection de la Culture pour que celui-ci remette un avis.	1^{er} juin au 30 sept.
Dossier envoyé à la CCMCJ pour que celle-ci remette un avis. Cet avis peut être commun ou conjoint à celui du Service général de l'Inspection de la Culture.	1^{er} oct. au 30 nov.
Les avis sont envoyés à la Ministre de la Jeunesse qui tranche et décide d'octroyer – ou pas – le renouvellement d'agrément, la montée de niveau dans le dispositif principal ou le renouvellement du dispositif particulier.	1^{er} au 31 décembre



Salon de l'Éducation



Du 12 au 16 octobre, c'est le Salon de l'Éducation à Charleroi. La Coordination-CRH y tiendra un stand afin de vous partager toutes les informations et explications sur les Centres de Rencontre et d'Hébergement. Qu'est-ce que c'est ? Qui sont nos membres ? Que faisons-nous ? Etc. Un concours sera organisé par l'équipe avec un cadeau spécial à la clé. Bien évidemment, nous ne serons pas les seuls présents. Venez découvrir plus de 200 exposants qui vous présenteront tout ce dont vous, enseignant, professionnel de l'éducation, chef d'établissement, avez besoin pour enseigner, encadrer ou gérer l'école : édition scolaire et pédagogique, jeux pédagogiques, besoins spécifiques, culture, voyages scolaires, activités extrascolaires, aides et conseils aux enseignants, innovations pédagogiques et didactiques, multimédia et nouvelles technologies pour l'éducation, prévention, formation, orientation, psychomotricité mais aussi matériel scientifique et artistique, mobilier scolaire, équipement, ...

Cette année, 6 thématiques seront mises à l'honneur :

- Pour une éducation positive
- Besoins spécifiques – Réflexes primitifs
- Mieux comprendre comment apprendre : les neurosciences
- Violence et harcèlement
- Le livre jeunesse : un merveilleux outil pour tous les apprentissages
- Le nouveau cours de philosophie et de citoyenneté

La Coordination-CRH est une organisation de jeunesse pluraliste reconnue comme Fédération de Centres de Rencontres et d'Hébergement par la Fédération Wallonie-Bruxelles conformément au décret du 26 mars 2009. Elle se présente sous forme d'un lieu de sensibilisation des jeunes aux enjeux de société en lien avec le tourisme social, solidaire, responsable et durable ainsi que la mobilité.

Elle rassemble des Centres de Rencontres et d'Hébergement, des Fermes d'animation et des centres de Tourisme social œuvrant dans le cadre du Tourisme social et citoyen des jeunes, des groupes et des familles. Elle contribue à favoriser leurs échanges de pratiques professionnelles et à renforcer leur mise en réseau. Elle développe des services fédératifs qui sont déclinés à travers les missions suivantes :

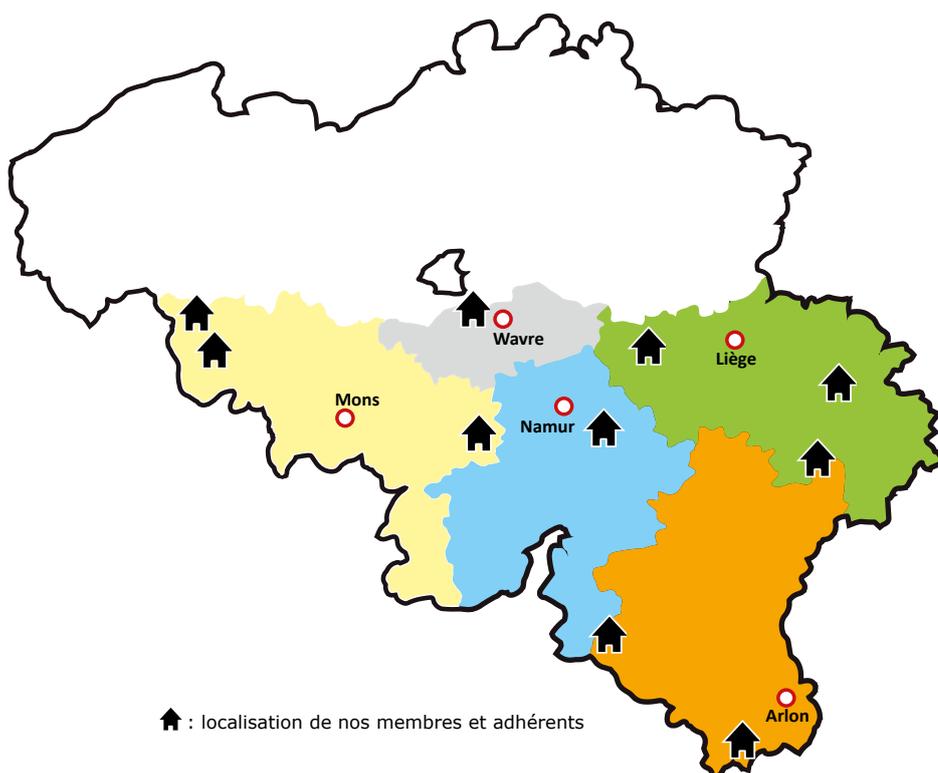
- « soutenir, coordonner, fédérer et représenter des initiatives contribuant à favoriser le tourisme des jeunes et le soutien d'initiatives d'hébergement pour jeunes au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles en valorisant ses actions tant sur le plan communautaire, régional et national qu'international » ;
- « offrir à toute personne et en particulier aux jeunes, aux groupes et aux familles économiquement et culturellement défavorisés, les meilleures conditions d'accès réel aux activités de tourisme pour jeunes » ;
- « Promouvoir le développement local d'activités culturelles, touristiques et récréatives en zones rurales ».

**Coordination de
Centres de Rencontres
et d'Hébergement
favorisant le tourisme
citoyen des jeunes.**

Coordination-CRH ASBL

Avenue Gevaert, 22, b^{te} 2
1332 Genval
Tél: 02/354.26.24
coordination@coordination-crh.be
www.coordination-crh.be

*Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9h à 18h.*



Notre facebook